

DES CANCÉROGÈNES EN MILIEU DE TRAVAIL ?

RR-790



POSEZ-VOUS DES QUESTIONS!

Le risque de développer un cancer associé au travail est beaucoup moins visible que celui de faire une chute ou de se blesser. Pourtant, selon la CSST, 68 décès sont survenus au Québec à la suite d'un accident du travail en 2011, contre 100 causés par un cancer lié au travail.

Ce feuillet concerne tous les milieux de travail, car il n'y a pas que l'amiante qui soit cancérigène!

Les causes du cancer

Plusieurs causes peuvent s'additionner et augmenter le risque d'avoir un cancer ou de le développer plus jeune.



Les cancérigènes

On peut être exposé à des cancérigènes sous forme de poussières, de liquide, de gaz, d'ondes, ou autres. Ils sont parfois incolores, sans odeur et invisibles. Le tableau suivant en présente quelques exemples.

| VOIES D'ENTRÉE | EXEMPLES | MOYENS DE PRÉVENTION |
|------------------------|---|--|
| Inhalation | Poussière de bois | Aspiration à la source • Protection respiratoire |
| | Poussière de silice dans le ciment à joints | Aspiration à la source • Méthodes de travail • Protection respiratoire |
| | Fibres d'amiante dans des matériaux manipulés | Méthodes de travail • Vêtements de protection • Protection respiratoire • Hygiène personnelle |
| | Vapeurs lors du décapage de meubles | Substitution • Aspiration à la source • Méthodes de travail • Protection respiratoire • Gants appropriés |
| | Gaz d'échappement de moteurs diesel | Entretien mécanique • Aspiration à la source • Ventilation générale |
| Absorption par la peau | Poussières et fumées lors du placage métallique | Aspiration à la source • Méthodes de travail • Protection respiratoire • Gants appropriés |
| | Solvants lors d'opérations de nettoyage | Substitution • Méthodes de travail • Gants appropriés |
| Contact avec la peau | Virus de l'hépatite B ou C, lors de la manipulation de matériel contaminé | Vaccination • Méthodes de travail • Gants appropriés |
| | Contact des mains avec du goudron ou de la suie | Méthodes de travail • Gants appropriés • Hygiène personnelle |
| Exposition directe | Rayonnement solaire à l'extérieur | Vêtements à manches longues de couleur pâle • Chapeau • Horaire de travail |
| | Rayons X dans les secteurs médicaux, paramédicaux et industriels | Méthodes de travail • Barrières physiques |
| Ingestion | Manipulation de nourriture ou d'une cigarette avec des mains sales | Méthodes de travail • Hygiène personnelle |

Même une exposition très faible peut augmenter le risque de cancer. Nous passons en moyenne 40 heures par semaine au travail, pendant 30 à 40 années. **Il faut réduire l'exposition le plus possible.**

Les cancers liés au travail les plus fréquents sont ceux du **poumon**, de la **vessie** et de la **peau**.

Pour consulter une liste des cancérigènes, visitez le site Web du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) :

<http://monographs.iarc.fr/FR/Classification/index.php>

Pour connaître les cancérigènes du [Règlement sur la santé et la sécurité du travail](#), voir son Annexe I.

Comment repérer les cancérigènes ?

✓ Par l'étiquette sur le produit

Les pictogrammes du SIMDUT sur l'étiquette fournissent un premier indice du danger.



Toxique



Toxique, cancérigène

✓ Par la fiche de données de sécurité (fiche signalétique)

La fiche de chaque produit chimique fournit de l'information sur les effets sur la santé et sur les moyens de se protéger. Elle doit être disponible sur les lieux de travail et peut se trouver sur le site Web du fabricant.

✓ Par la signalisation

La signalisation avertit les travailleurs de conditions ou de zones de travail dangereuses et des moyens de protection obligatoires.



Il est important de se poser des questions sur l'environnement de travail, les produits, les matériaux, les procédés utilisés, etc.

Attention !

Le contenant dans lequel un produit est **transvasé** doit être clairement **identifié**.

Vrai ou faux ?

« Si les produits sont vendus, ils sont certainement sécuritaires. »
Faux !

Quels sont les moyens de prévention ?

Selon le [Règlement sur la santé et la sécurité du travail](#), l'exposition aux substances ayant un effet cancérigène démontré ou soupçonné chez l'humain doit être réduite au minimum.

En plus de mettre en place des moyens de prévention, l'employeur doit former et informer les travailleurs sur :

- les effets sur la santé liés à l'exposition à des cancérigènes ;
- les moyens de réduire ou d'éliminer l'exposition.

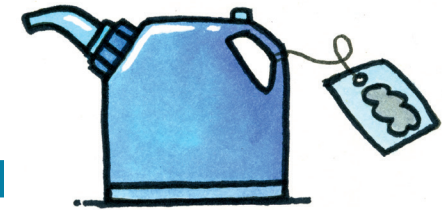
DE BONNES PRATIQUES

Soyez vigilant au travail Lisez les étiquettes des produits et leurs pictogrammes ; rapportez tout renversement accidentel.

Portez adéquatement les équipements de protection individuels que doit fournir l'employeur Utilisez les vêtements de travail et les gants appropriés, faites les tests d'ajustement des appareils de protection respiratoire et changez les cartouches selon la fréquence recommandée.

Adoptez de bonnes habitudes Évitez de boire ou de manger aux postes de travail ; lavez vos mains et votre visage, particulièrement avant de manger.

Laissez les dangers du travail... au travail N'apportez pas les survêtements de travail à la maison ; lavez vos mains avant de quitter le travail.



Il faut être **vigilant**, car les nouveaux produits ou les nouveaux procédés peuvent présenter un **nouveau risque**.

En terminant...

La personne responsable de la prévention dans votre milieu de travail ou le Comité de santé et sécurité peuvent répondre à vos questions. Vous pouvez aussi consulter votre superviseur, votre association syndicale ou :

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

www.csst.qc.ca/nous_joindre/Pages/repertoire_general.aspx Sans frais : 1 866 302-CSST (2778)

Répertoire toxicologique de la CSST

www.reptox.csst.qc.ca

Réseau de santé publique en santé au travail

www.santeautravail.qc.ca

Pour en savoir plus ou pour imprimer ce document : Labrèche, F. et coll. *Y a-t-il des cancérigènes dans votre milieu de travail ? Passez à l'action !* RG-790, 14 pages:

www.irsst.qc.ca/-projet-document-de-sensibilisation-sur-la-reduction-des-risques-lies-a-l-exposition-aux-cancerogenes-2012-0037.html

This leaflet is also available in English: www.irsst.qc.ca/en/-project-document-de-sensibilisation-sur-la-reduction-des-risques-lies-a-l-exposition-aux-cancerogenes-2012-0037.html

Production : Direction des communications et de la valorisation de la recherche, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) www.irsst.qc.ca - Novembre 2013